

Des étudiants veulent des repas chauds

Les étudiants de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé) déplorent le retrait des fours micro-ondes.

Décidément, cette année 2020 ne ressemble à aucune autre. En plus de devoir se plier à un protocole sanitaire drastique, les 842 étudiants de l'Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) ont reçu un e-mail, la semaine dernière, de l'administration leur annonçant que « **pour des raisons sanitaires** », l'ensemble des fours micro-ondes mis à leur disposition serait retiré.

Une mesure que les étudiants ont du mal à digérer. « **Nous sommes dans une année difficile où nous devons affronter la préparation du concours et la validation de notre année de master. Mes camarades et moi-même estimons qu'il est donc indispensable d'avoir le droit et la possibilité de manger convenablement** », explique Sarah, étudiante en master lettres modernes. Dans un mail adressé à l'administration de l'université, Sarah et l'ensemble de sa promotion réclament la restitution des appareils.

Entre « **le manque de tables et l'absence de service de restauration sur place** », déjeuner relève parfois de l'improvisation. Avec l'été qui joue les prolongations cette semaine, beaucoup d'étudiants profitent du parc, mais qu'en sera-t-il cet hiver si la situation sanitaire n'évolue pas ? « **Personnellement, je me demande comment on va faire cet hiver pour ne pas manger froid** », craint Nancy, présidente de l'association des étudiants de l'Inspé. En effet, avec des emplois du temps serrés qui ne laissent souvent qu'une heure pour manger, les étudiants ne peuvent pas se rendre aux restaurants universitaires du campus 1 et rue de Lébisey.

À la suite des nombreux messages reçus, l'administration a fait savoir que cette décision entrerait dans « **les nouvelles mesures de l'université** ». Une réponse qui n'est pas du goût de Sarah qui déplore « **un manque de solutions** ».



Les étudiants de l'Inspé déjeunent dans le parc de l'école, tant que les conditions météorologiques le permettent. Ouest-France